

académie
Lille



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

FORMATION I – PHASE II

Plan de déplacement établissement scolaire (PDES)

07 & 13 décembre 2021
VIRTUEL

PERSONNES RESSOURCES

ÉDUCATION NATIONALE

Thouraya ABDELLATIF, DAASEN du Pas-de-Calais, Région académique Hauts-de-France, thouraya.abdellatif@ac-lille.fr

Sonia LALOYAUX, Chargée de mission EDD, Académie de Lille, sonia.laloyaux@ac-lille.fr

PARTENAIRES

Mathieu CHASSIGNET, Ingénieur mobilité, qualité de l'air, transition numérique, Direction régionale ADEME Hauts de France, Mathieu.CHASSIGNET@ademe.fr

Geoffrey DENOYELLE, Chef de projets, Direction Générale Adjointe du Développement Territorial, Département du Nord, GEOFFREY.DENOYELLE@lenord.fr

Alexandra KREBS-DUHAMEL, Chargée de mission contrôle air-énergie, Service ECLAT / Pôle Air – Climat – Énergie, DREAL Hauts-de-France, ppa.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Judicaël POTONNEC, Centre ressource régional en écomobilité, contact@ecomobilite.org



FICHE

« Mise en œuvre d'un Plan de Déplacements Établissement Scolaire (PDES) »

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la région Nord – Pas-de-Calais, approuvé par arrêté préfectoral le 27 mars 2014, a pour ambition d'améliorer la qualité de l'air et de préserver la santé des habitants. À ce titre, les établissements scolaires de la région sont invités à mettre en œuvre un PDES. Il s'agit de tenir compte du contexte régional, de la qualité de l'air dans nos deux départements et du coût humain et financier de l'inaction : 6 500 décès prématurés, une perte d'espérance de vie entre 11 et 16 mois en Hauts-de-France. C'est aussi réfléchir aux mobilités des élèves et adultes de l'établissement et aux bienfaits qu'engendre la lutte contre une sédentarisation croissante : bienfaits physiologiques, bienfaits psychologiques, bienfaits sur la scolarité. Parier sur une éco mobilité accrue des élèves, c'est croire aux changements de modes de vie, aux alternatives à l'usage de la voiture et aux élèves, qui seront les actifs de demain.

Le plan de déplacements établissement scolaire (PDES) est un document stratégique qui propose des mesures visant à développer les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle au profit de solutions douces (modes actifs, transport en commun, covoiturage). Il nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et la réalisation d'un diagnostic accessibilité et mobilité. Les mesures du PDES peuvent être de plusieurs ordres : aménagements, actions pédagogiques, communication. La mesure est obligatoire pour les collèges et lycées dès lors que leurs effectifs dépassent 250 salariés et/ou élèves.

LE RÔLE DU RÉFÉRENT

Chaque collège se dotera d'un référent PDES dont le rôle sera de coordonner l'action auprès de la communauté éducative, des élèves, des parents d'élèves et des autres acteurs concernés. Il assurera son suivi et sera force de proposition. Il veillera à centraliser l'information pertinente et à la relayer auprès des publics concernés.

Lien pour la déclaration des référents PDES auprès de la DREAL : <http://www.drealnpdc.fr/limesurvey/index.php?sid=66541&lang=fr>

LE PDES ET LA LABELLISATION E3D

La mise en place d'un PDES avancé entre dans la démarche de labellisation E3D et peut amener à une labellisation niveau 3 « Déploiement ».

	Niveau 1 Engagement	Niveau 2 Approfondissement	Niveau 3 Déploiement
Principe général	Dans le cadre du développement durable Mobilisation de l'ensemble des catégories de l'établissement ou école	OUI	Modification systémique, en profondeur du fonctionnement de l'école ou de l'établissement
Formalisation	Inscription dans le projet de la structure scolaire Dans le second degré, implication des éco-délégués dans la conception du projet	Coordination explicite et raisonnée de l'ensemble des actions liées au développement durable (enseignement, sorties scolaires)	Ethique du développement durable dans l'établissement : les choix et actions sont systématiquement étudiés avec l'angle du développement durable
Partenariats	Identification de partenaires territoriaux et sollicitation partenariale	Le rôle et les apports des partenaires sont explicitement définis, aboutissant à une culture commune	OUI
Formation		Formation progressive des personnels de l'établissement aux enjeux et démarches du développement durable	OUI
Communication		Actions de communication et de valorisation	OUI
Transférabilité			Tout ou partie du projet peut servir d'appui pour accompagner un autre établissement qui s'engage
Stabilisation et pérennisation			Inscription dans une durée pluriannuelle

LIENS UTILES

Circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019

« Transition écologique : Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 »

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144377

Boîte à outils du CREM - Mise en place d'un PDES

<https://www.ecomobilite.org/Boite-a-outils-PDES>

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Changement climatique - transition écologique, énergétique

<https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/integrer-lenvironnement-domaines-dintervention/mobilite-transport/dossier/ameliorer-deplacements-scolaires-universitaires/plan-deplacements-etablissement-scolaire>

Page dédiée au PDES du site de la DREAL

<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Plans-de-Deplacement-des-Entreprises-des-Administrations-des-Etablissements-Scolaires>

PERSONNES RESSOURCES

ÉDUCATION NATIONALE

Thouraya ABDELLATIF, DAASEN du Pas-de-Calais, Région académique Hauts-de-France, thouraya.abdellatif@ac-lille.fr

Sonia LALOYAUX, Chargée de mission EDD, Académie de Lille, sonia.laloyaux@ac-lille.fr

PARTENAIRES

Mathieu CHASSIGNET, Ingénieur mobilité, qualité de l'air, transition numérique, Direction régionale

ADEME Hauts de France, Mathieu.CHASSIGNET@ademe.fr

Geoffrey DENOYELLE, Chef de projets, Direction Générale Adjointe du Développement Territorial, Département du Nord, GEOFFREY.DENOYELLE@lenord.fr

Alexandra KREBS-DUHAMEL, Chargée de mission contrôle air-énergie, Service ECLAT / Pôle Air – Climat – Énergie, DREAL Hauts-de-France, ppa.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Judicaël POTONNEC, Centre ressource régional en écomobilité, contact@ecomobilite.org

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



LE PDES ET LA LABELLISATION E3D

La mise en place d'un PDES avancé entre dans la démarche de labellisation E3D et peut amener à une labellisation niveau 3 « Déploiement ».

	Niveau 1 Engagement	Niveau 2 Approfondissement	Niveau 3 Déploiement
Principe général	Dans le cadre du développement durable Mobilisation de l' ensemble des catégories de l'établissement ou école	OUI	Modification systémique , en profondeur du fonctionnement de l'école ou de l'établissement
Formalisation	Inscription dans le projet de la structure scolaire Dans le second degré, implication des éco-délégués dans la conception du projet	Coordination explicite et raisonnée de l' ensemble des actions liées au développement durable (enseignement, sorties scolaires)	Ethique du développement durable dans l'établissement : les choix et actions sont systématiquement étudiées avec l' angle du développement durable
Partenariats	Identification de partenaires territoriaux et sollicitation partenariale	Le rôle et les apports des partenaires sont explicitement définis , aboutissant à une culture commune	OUI
Formation		Formation progressive des personnels de l'établissement aux enjeux et démarches du développement durable	OUI
Communication		Actions de communication et de valorisation	OUI
Transférabilité			Tout ou partie du projet peut servir d'appui pour accompagner un autre établissement qui s'engage
Stabilisation et pérennisation			Inscription dans une durée pluriannuelle

LES PDES CONTEXTE ET ENJEUX

Merci de couper vos micros pour le moment et
de laisser vos caméras allumées

Posez vos questions dans le chat

Préparez votre smartphone pour le quizz
interactif !

MISSION MULTI-PARTENARIALE



L'Ademe

- L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- Outre sa participation à l'élaboration des réglementations, l'ADEME mène de nombreuses actions en matière de transport, pour notamment modifier les comportements : renforcer l'usage des services à la mobilité, le recours aux modes actifs, aux transports collectifs et aux véhicules propres.



La DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

- Sous l'autorité du préfet, la DREAL agit en faveur du développement durable.
- Le PPA (Plan de protection atmosphérique) de 2014 à rendu obligatoire les PDES dans les établissements scolaires (collèges et lycées) de plus de 250 personnes.



L'Académie de Lille

- « L'éducation est un volet essentiel de la stratégie nationale de transition écologique pour un développement durable. L'EDD fait partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires. » <https://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136>
- 2019 : création des « éco-délégués »



Le département du Nord

- Entretien et maintenance des collèges publics, construction de nouveaux collèges ; entretien du réseau de voiries départementales, aménagements de sécurité sur les routes ; aménagement et financement d'infrastructures cyclables.
- Le Département du Nord a adopté, le 18 novembre 2019, un plan "Nord durable". Cette nouvelle politique place au centre de l'action départementale la lutte contre le changement climatique, la préservation des écosystèmes et la promotion de modes de vies durables et solidaires. (Faire des collèges les démonstrateurs de la transition, mobiliser les habitants pour les rendre plus solidaires entre eux, favoriser les mobilités innovantes en milieu rural, etc.)

2 MODULES DE FORMATION

Les PDES : contexte, enjeux et méthodologie (par bassins)

- Objectifs :
- Présenter dans les grandes lignes les arguments en faveur de l'écomobilité, le contexte réglementaire et environnemental qui encadre les PDES et expliquer la démarche en cours de labélisation par le Rectorat.
- Présenter le **kit du référent PDES** qui contient les éléments utiles à la compréhension et à la mise en œuvre du PDES.
- Former aux outils de diagnostic et de suivi du PDES
- Echanger avec les référents
- Tester les connaissances des référents et leur sensibilité aux questions relatives à l'écomobilité

La mobilité sur le territoire de mon collège

Etat des lieux, acteurs, leviers d'actions pour mon PDES

(par districts)

- Objectif :
- Permettre aux référents mobilité d'appréhender la mise en œuvre de leur PDES au regard des spécificités de leur territoire et d'identifier les acteurs des collectivités qui peuvent être associés et leurs compétences.
- Favoriser les échanges et coopérations ultérieures entre les collectivités locales et les collègues.
- Echanger avec les référent au sujet des pistes d'actions

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- 1) Eléments de contexte : écomobilité & PDES
- 2) La méthodologie du PDES
- 3) Intervention du département du Nord
(Geoffrey Denoyelle - CHEF DE PROJETS - Dir. Générale Adjointe des Solidarités Territoriales)
- 4) Temps d'échange et quizz



**INTERVENTION
DU
DÉPARTEMENT
DU NORD**



**GEOFFREY DENOYELLE
CHEF DE PROJETS - DIR. GÉNÉRALE ADJOINTE DES
SOLIDARITÉS TERRITORIALES**



POUR UN NORD DURABLE

LES MOBILITÉS AU SEIN DU DÉPARTEMENT DU NORD

Formation des référents
PDES des collèges
7 décembre 2021

- 1/ Le plan d'actions en faveur de la mobilité en milieu rural
- 2/ Le Schéma cyclable Départemental
- 3/ Les autres politiques en faveur des mobilités

Autour de 4 grands axes :

- **Accompagner les jeunes vers de nouvelles pratiques de mobilité**
- Répondre aux défis de l'accessibilité pour tous
- Soutenir les acteurs des territoires ruraux pour favoriser l'émergence de projets innovants améliorant la mobilité
- Inscrire le Département du Nord dans une démarche exemplaire de mobilité

Axe 1 : Accompagner les jeunes vers de nouvelles pratiques de mobilité

- Systématiser le déploiement des Plans de Déplacements des Etablissements Scolaires (PDES), dans les collèges, en lien avec l'Education Nationale
- Promouvoir auprès des parents d'élèves l'utilisation des modes alternatifs à la voiture individuelle pour venir au collège
- Sensibiliser les collégiens à l'importance de la pratique de l'écomobilité



Axe 2 : Favoriser la mobilité pour tous

- Développer les services publics itinérants
- Développer l'accompagnement personnalisé à la mobilité pour le retour à l'emploi

Axe 3 : Soutenir les acteurs des territoires ruraux pour favoriser l'émergence de projets innovants améliorant la mobilité

- Appel A Projets (AAP) « Mobilités innovantes en milieu rural » - 3 éditions à ce jour
- Actualisation du schéma interdépartemental de covoiturage
- Renforcer les dispositifs existants en faveur de la mobilité



Axe 4 : Inscrire le Département dans une démarche exemplaire

- Réflexion sur le travail à distance des agents départementaux
- Incitation des agents à davantage utiliser le covoiturage et les modes doux



- Un maillage cyclable répondant à l'ensemble des besoins des cyclistes
 - Mobilité, utilitaire
 - Cyclotourisme
- Partenariat avec l'ADAV représentant les usagers
- Un maillage transfrontalier
 - Connexion avec la Belgique
 - Connexion avec l'Aisne et le Pas de Calais
- Un réseau adapté aux capacités d'investissement et de fonctionnement du Département
- Des possibilités de cofinancement pour les collectivités sur les projets
- Travail avec les partenaires engagés dans cette politique
 - Les intercommunalités du Nord, La Région Hauts-de-France,
 - Voies Navigables de France, Réseau Ferré de France, L'Office National des Forêts,
 - la Mission Bassin Minier, Les Parcs Naturels Régionaux...
- Des itinéraires continus



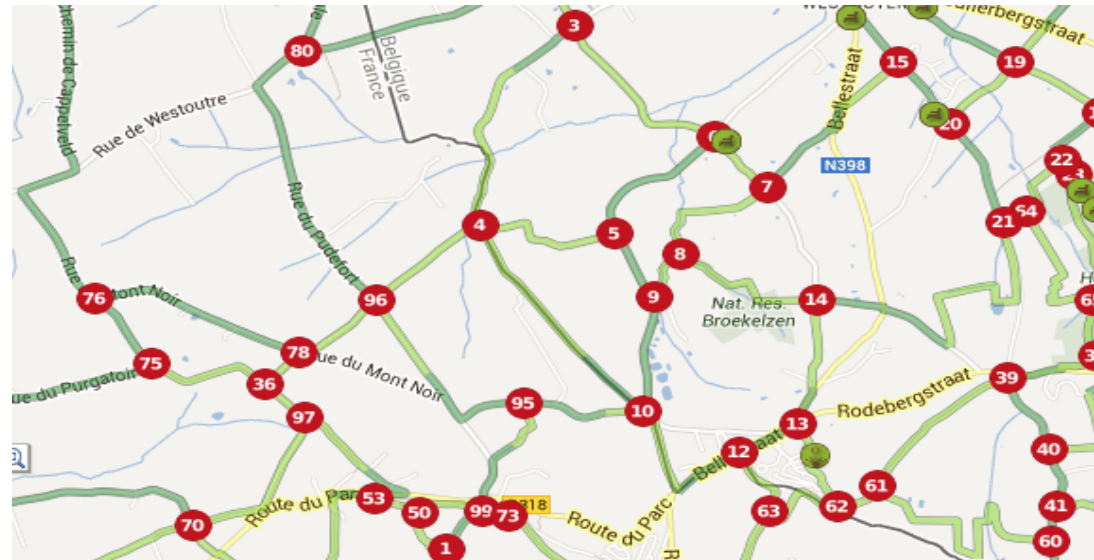
1 réseau **traversant** à vocation utilitaire et cyclotouristique sécurisant

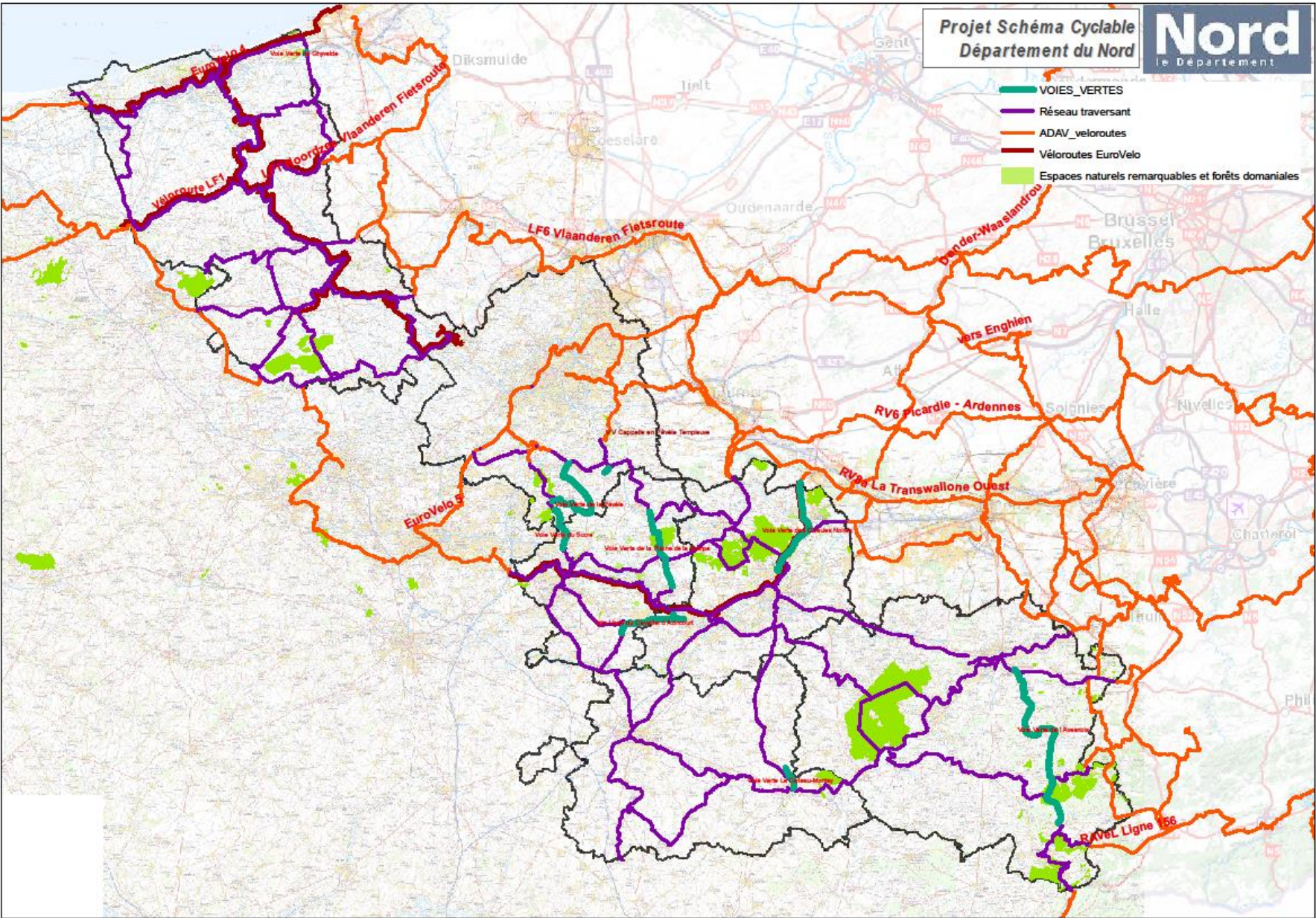
- Véloroutes existantes ou en projet d'intérêt européen, national, régional et départemental
- Pistes et bandes cyclables de RD, voies vertes départementales



1 réseau **irriguant** de « proximité »

- Liaisons utilitaires entre centres-urbains
- Réseaux points-nœuds
- Liaisons de rabattement vers réseau traversant
- Liaisons de rabattement sur RD entre « satellites » et « villes-centres »





Politique d'aménagement

- Projets territoriaux structurants volet mobilité : pistes/bandes cyclables, aire de covoiturage
- Aide aux villages et bourgs : voiries communales, aménagement d'espaces publics...

Politique Voirie

- Aménagement, entretien et intervention sur voiries départementales
- Bordures et trottoirs
- Sensibilisation à la sécurité routière



Une Directions Générale de référence présente dans le territoires : DGA des Solidarités Territoriales

Direction Education

Direction des Bâtiments

Direction de la Voirie



POUR UN NORD DURABLE

Merci pour votre attention

Geoffrey DENOYELLE

Chef de projet

Département du Nord

Geoffrey.denoyelle@lenord.fr

03.59.73.57.02

ÉCOMOBILITÉ & PDES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

CONTEXTE

- **Ecomobilité scolaire** : « Favoriser des pratiques de *déplacement plus sûres, plus solidaires et moins polluantes* que la voiture pour les trajets scolaires, extra-scolaires, de l'école à l'université. Elle vise à limiter l'usage de la voiture individuelle au profit de modes alternatifs, notamment pour des questions de *santé, d'environnement, de sécurité* ou encore de *qualité de vie*. » Mobiscol
- **PPA – Plan de Prévention de l'Atmosphère** : rend obligatoire les PDES.
- **PDES – Plan de Déplacement Etablissement Scolaire** : Document stratégique qui propose un certain nombre de mesures visant à optimiser les modes actifs et modes doux pour les trajets domicile-école.
- **Appui du rectorat** : labélisation et accompagnement par district.



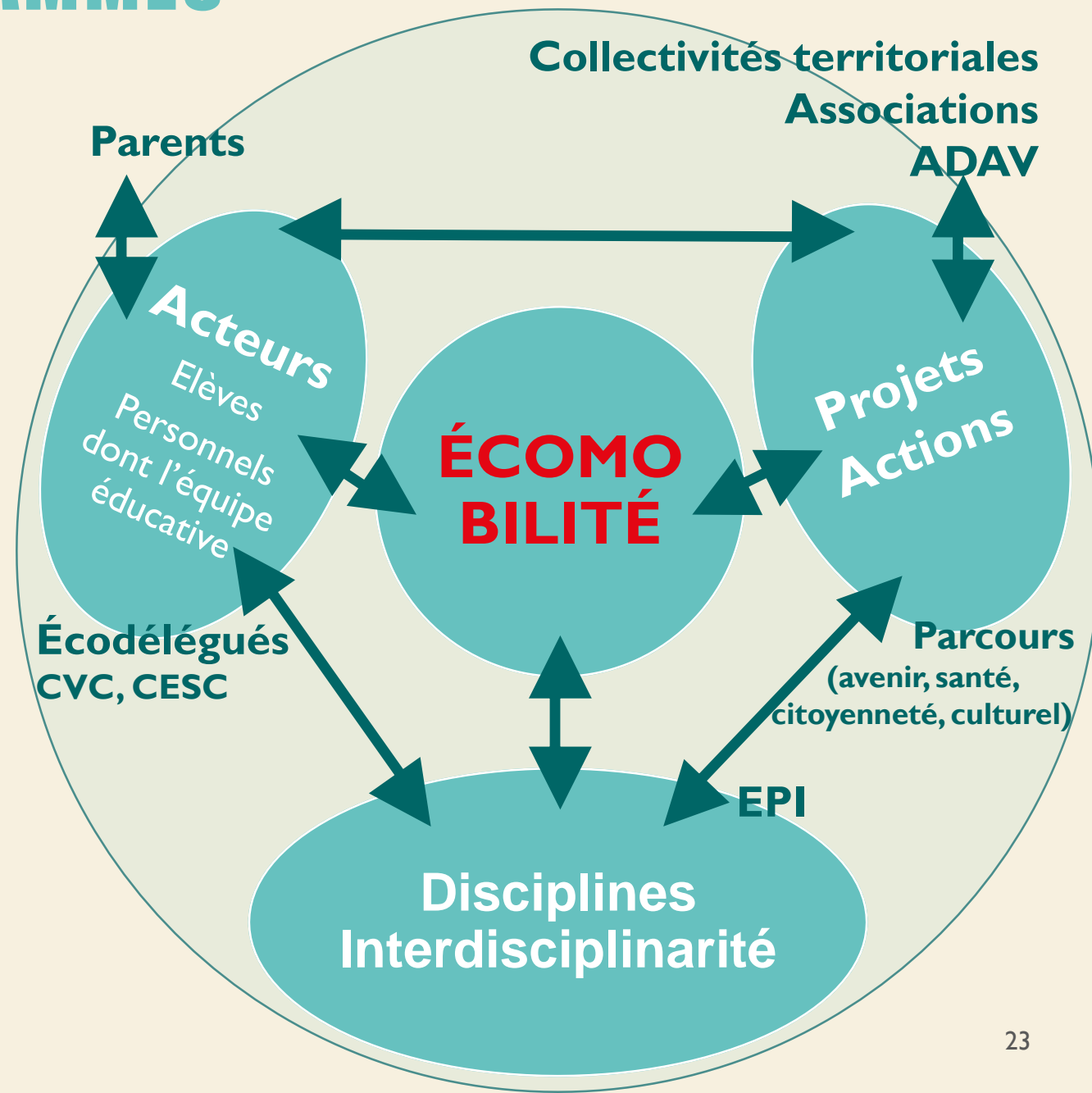
**Pollution de l'air - Insécurité routière
- Santé physique et psychologique –
Sédentarité - Eveil des enfants -
Autonomie**



LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES



Semaine nationale de la marche et du vélo
à l'école et au collège
(aux alentours de mai/juin
Exceptionnellement en 2020, à l'occasion du Tour de France,
la semaine du vélo s'est déroulée du 14 au 21 septembre.)



Circulaire du 24-9-2020

(Renforcement de l'éducation au développement durable -
Agenda 2030)

JEUNESSE

LE GUIDE DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ

ÉDITION
FÉVRIER
2020

AGIR POUR LA PLANÈTE
AU COLLÈGE



PAR OÙ COMMENCER ?

Guide de l'écodélégué en collège




5 SE DÉPLACER SANS POLLUER

Agir seul

- ▶ Venir au collège à pied, à vélo ou en transport en commun lorsque c'est possible.
- ▶ Si ce n'est pas possible, organiser un covoiturage en utilisant par exemple le site Cmabulle (www.cmabulle.fr) ou une solution proposée par le collège.

Agir en groupe

- ▶ Calculer la quantité de dioxyde de carbone émise par les déplacements maison-collège de tous les élèves de la classe et réfléchir à d'autres solutions moins polluantes.
- ▶ Pratiquer le Pedibus avec d'autres élèves et des parents.

 **Fiche de calculs pour mesurer le CO₂ émis par les déplacements maison-collège**

Élèves

A LA UNE +



Sensibilisation à l'écomobilité
En partenariat avec l'académie, la Métropole européenne de Lille publie...

Le passeport pour la majorité du Conseil départemental pour l'accès au droit du Nord



[Cliquez ici pour consulter le livret d'activité sur la route de l'école](#)

ACTIVITÉ 1 - SCHOOL MAPPING*

* Fiche pédagogique	7
* La carte « Sur la route de l'école »	9
* Les lieux de mon quartier et les points noirs	17 - 19
* Ma fiche mobilité	21
* Les étiquettes « prénom »	23
* Tableau temps/distance	25

ACTIVITÉ 2 - KIT DE DISCUSSION ÉCOMOBILITÉ

* Fiche pédagogique	29
* La cocotte en papier	35
* Les cartes « question »	37
* Les cartes « sujet de discussion »	41
* Les cartes « gage et jeu »	45

ACTIVITÉ 3 - LA MOBILFESTATION

* Fiche pédagogique	51
* Faut que ça rime !	53
* Notre manifestation	54

ACTIVITÉ 4 - LE DÉFI ÉCOMOBILITÉ

* Fiche pédagogique	57
* Tableau défi écomobilité	59
* Les bons points	61
* Diplôme	63

POURQUOI DES PDES ?

Un constat

- Une qualité de l'air de plus en plus mauvaise -> problème de santé publique (48 000 décès prématurés chaque année en France dus à la mauvaise qualité de l'air et aux particules dans l'air)
- Secteur des transports -> 1^{er} émetteur de gaz à effet de serre. Habiter/travailler à proximité du trafic routier augmente la morbidité attribuable à la pollution atmosphérique.

Un objectif

- Diminuer la pollution de l'air en limitant l'autosolisme au profit des modes actifs (marche, vélo) et modes doux (transports en commun, covoiturage, autopartage) dans le cadre des trajets domicile-école (et autres déplacements liés à la fonction scolaire)

Une réponse

- Un Plan de Déplacement d'Établissement Scolaire (PDES) pour développer la connaissance et l'action en faveur de l'écomobilité scolaire.

[Cliquez ici pour consulter le rapport de l'UNICEF](#)

(Unicef et Réseau action climat France, 2021)

→ **Sécuriser les trajets domicile-école en encourageant le développement de plans de déplacements vers les établissements scolaires (PDES) et en incluant notamment des systèmes de co-voyage (pédibus, vélo-bus, covoiturage).**



QU'EST-CE QU'UN PDES ?

- Pour aller à l'école, au collège, au centre de loisirs, nous utilisons souvent certains moyens de déplacement motorisés (voiture, deux roues...). Ces déplacements sur des trajets courts ont des conséquences pour la santé, la qualité de vie et l'avenir de la planète.
- Le PDES (Plan de Déplacement établissement scolaire), a pour objectif d'encourager le recours aux modes doux pour les déplacements domicile-Ecole et internes à la vie scolaire.

Sociaux

- Disparités fortes du niveau d'éducation selon la localisation des élèves
- Développer l'autonomie et l'entraide

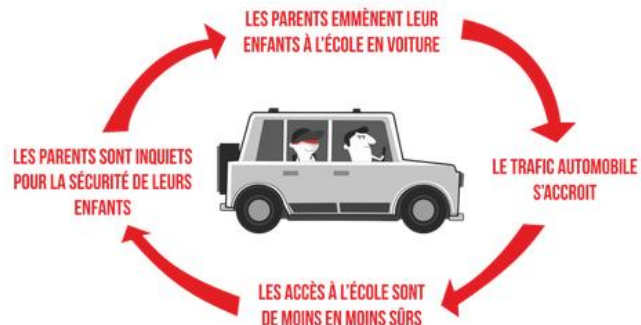
Économiques

- Congestion des axes routiers (perte de temps)
- Coût de l'automobile et de ses infrastructures rarement pris en compte
- Dette écologique

Sociétaux et écologiques

- Forte émissions de polluants et de GES aux abords des établissements scolaires
- Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable
- Obésité et sédentarité en hausse (manque d'activités physiques)
- Améliorer le cadre de vie en réduisant les nuisances et les conflits d'usage

PASSER D'UN CERCLE INFERNAL À UN CERCLE VERTUEUX



PLAN DE PROTECTION ATMOSPHÉRIQUE NPdC - 2014

« Que ce soit pour des entreprises, des collectivités, des administrations, des commerçants, des centres commerciaux, des établissements scolaires..., un PDE/PDA/PDES a pour objectif premier de **rationaliser l'organisation des déplacements liés aux activités de l'établissement**. Les actions d'un PDE/PDA/PDES visent à **limiter le recours à l'automobile** (l'automobiliste est seul dans sa voiture lors de ses déplacements) par le **développement d'offres alternatives comme la marche, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, l'autopartage, etc.** »

[Cliquez ici](#) pour consulter le PPA

Réglementaire 5 : Rendre progressivement obligatoires les Plans de Déplacements Etablissements, Administrations et Etablissements Scolaires

Objectif(s) de la mesure

Cette mesure vise une réduction des émissions de polluants du trafic routier.

Catégorie d'action

Sources mobiles

Polluant(s) concerné(s)

NO_x, particules et autres polluants issus du trafic routier (COV, HAP, métaux lourds)

Public(s) concerné(s)

Entreprises, Administrations et Etablissements Scolaires

Porteur(s) de la mesure

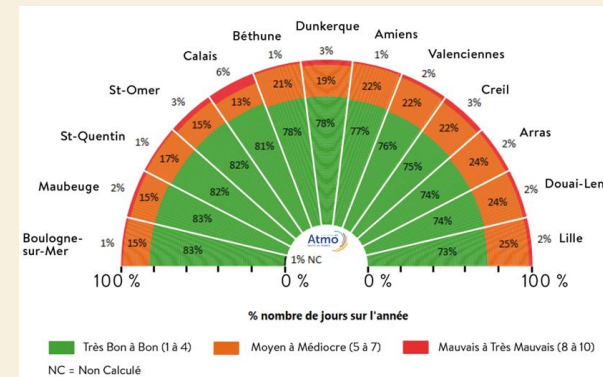
DREAL NPdC, autorités organisatrices de transports

Description de la mesure

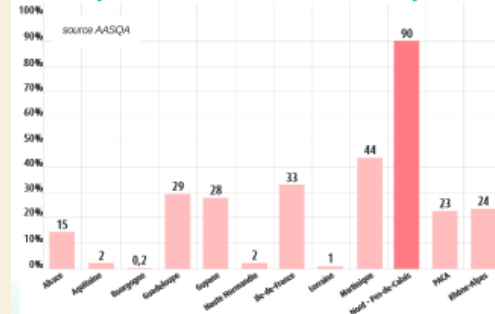
La mesure proposée vise à rendre obligatoire la mise en place de plans de déplacements, en Nord - Pas-de-Calais, dans :

Plan de Protection de l'Atmosphère du Nord - Pas-de-Calais

175



Exposition en 2007 de la population Nord - Pas-de-Calais aux dépassements des normes en particules PM10



Estimation en pourcentage de la population en région exposée au dépassement de la valeur limite journalière des PM10 en 2007 (plus de 35 jours par an supérieurs à 50µg/m³)



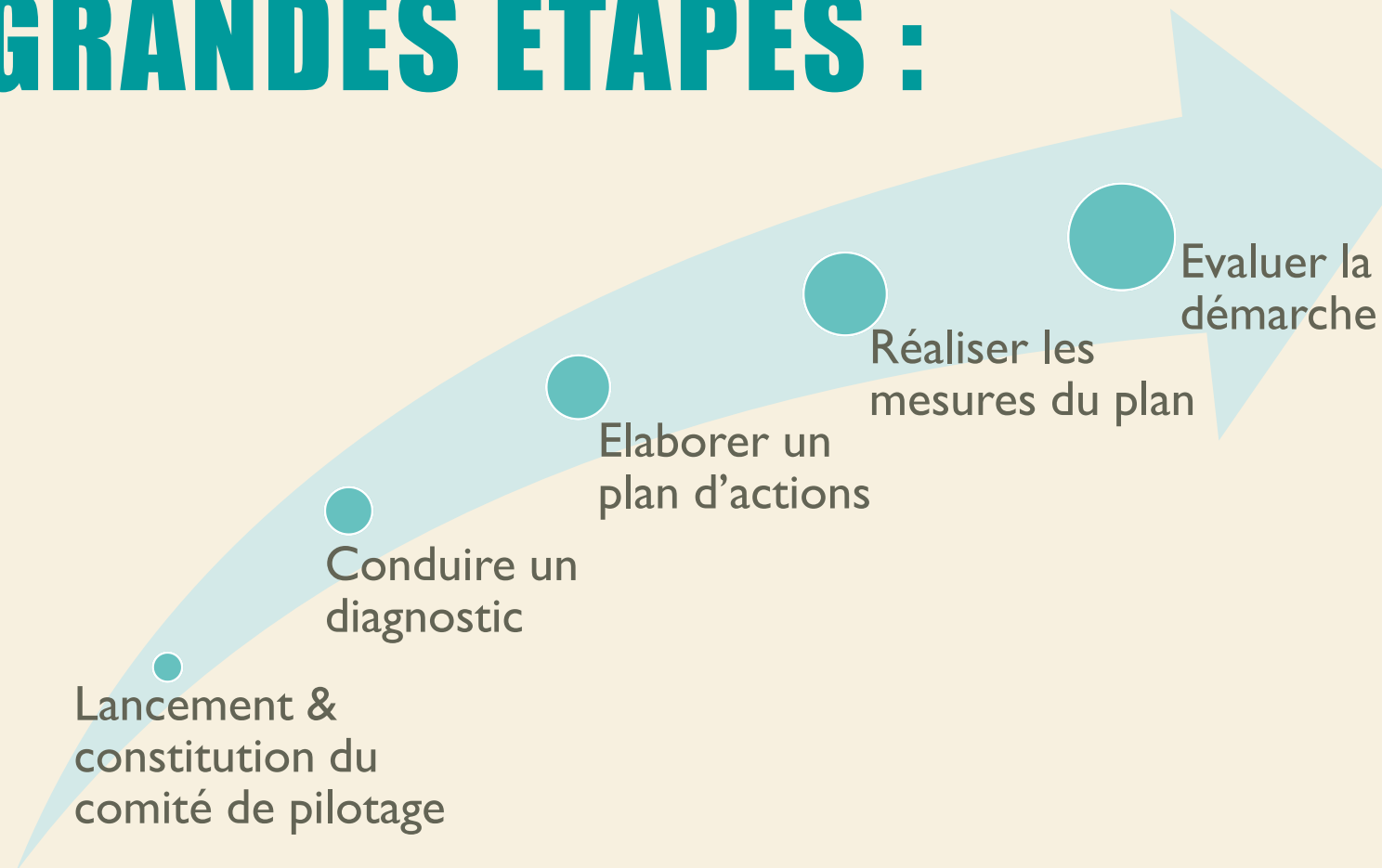


LA MÉTHODOLOGIE DU PDES

COMMENT CONSTRUIRE UN PDES ?

MÉTHODOLOGIE PDES

LES GRANDES ÉTAPES :



Désignation d'un référent PDES auprès du Préfet de la Région Hauts-de-France sur :
<http://www.drealnpdc.fr/limesurvey/index.php?sid=66541&lang=fr>

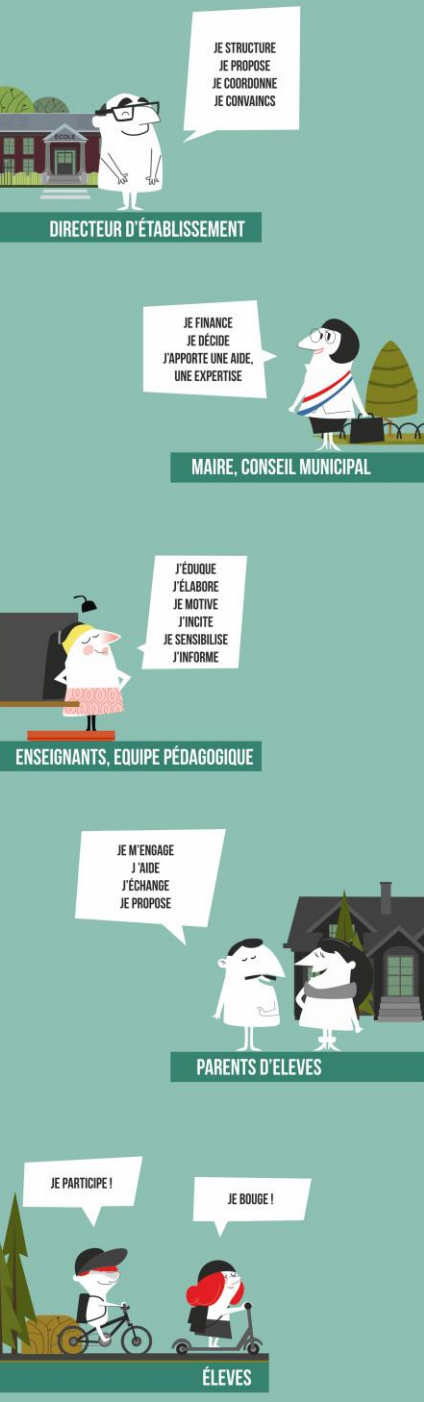


1

PREMIÈRE ÉTAPE

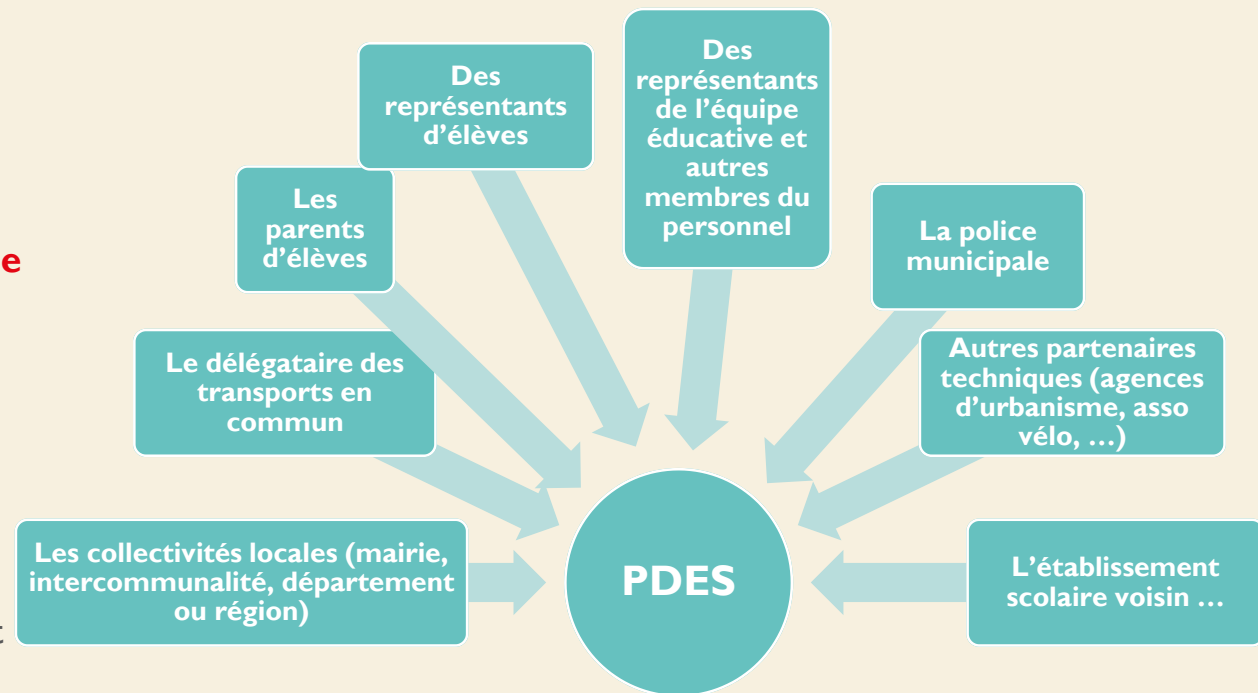
LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE



- Mettre en place un **comité de pilotage** et le mobiliser à chaque étape du PDES (lancement / diagnostic / plan d'actions)
- **Inform**er les parties prenantes du projet
- Possibilité de **s'appuyer sur une instance** déjà existante (ex : conseil de vie collégienne)
- Définir un **planning** de mise en place
- Organiser le **plan de communication** et les **temps forts** de la démarche (ex : semaine de la mobilité, challenge mobilité)

Les acteurs à associer au comité de pilotage



COMMENT SE DÉROULE LE 1ER COMITÉ DE PILOTAGE ?

- Présentation des membres
- Discussion autour du diagnostic (*si réalisé*)
- Présentation du collège (accessibilité, résultats d'une enquête, actions déjà menées, etc.)
- Elaboration de pistes d'actions (commencer à remplir les fiches actions ?)
- Définir un planning

Conseil :

- faire un compte-rendu pour rappeler à chacun les choses à faire en vue d'un prochain copil
- Réunir le copil régulièrement mais pas trop souvent (selon les participants)
- Définir une date pour le prochain copil avant de clôturer

ET APRÈS ?

- Réunir les participants concernés (en fonction des pistes d'actions évoquées et des compétences de chacun)
- Se donner des objectifs réalistes et remplir les fiches actions
- Evaluer ou corriger certaines actions

TERRITOIRE & ACTEURS

Collectivité

Compétences



Région
Hauts-de-France

Région

- Réseau de transports interurbains et scolaires
- Réseau TER Hauts-de-France : financement des services ferroviaires et des services routiers en substitution de ceux-ci.
- Définition des règles générales concernant l'intermodalité avec les AOM



Département

- Voirie départementale, véloroutes et pistes cyclables.
- Transport scolaires des élèves souffrant d'un handicap.
- Construction, entretien, équipement des collèges.



AOM

- Organisation de services réguliers de transport public et scolaires
- PDU
- Développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- Service de conseil en mobilité ...



Intercommunalité

- Promotion des modes doux
- Voirie d'intérêt communautaire, pistes et bandes cyclables
- PLU intercommunal

Commune

- Voirie communale, zones de circulation apaisées, pistes et bandes cyclables.
- Sécurité routière (pouvoir de police), circulation et stationnement, vitesse et signalisation.
- Traitement des permis de construire et autorisations de travaux
- Elaboration des documents réglementaires d'urbanisme ...



2

DEUXIÈME ÉTAPE

DIAGNOSTIC

QUELLES SONT LES QUESTIONS À SE POSER

- Qu'est ce que mon collège fait déjà pour les collégiens et le personnel en faveur de l'ecomobilité ?
- Mon collège est-il facilement accessible en transport en commun, modes actifs, et en voiture ?
- L'écomobilité est-elle favorisée dans mon collège ? (est-il plus facile de s'y rendre en voiture, en vélo en transport en commun ?) Les nouvelles solutions de mobilité sont-elles encouragées ? (mobilité électrique, vélos à assistance électrique, covoiturage, autopartage, etc.)
- A quoi ressemble la mobilité des collégiens et du personnel ? Quelles sont leurs contraintes ? Sont-ils sensibles aux enjeux du développement et de la mobilité durable ?
- Les élèves peuvent-ils venir au collège en totale autonomie ?
- Existe-t-il des points particulièrement dangereux sur le trajet des élèves et aux alentours du collège ?
- Les parcours piétons et cyclistes sont-ils agréables ?
- Les rythmes scolaires de chaque classe sont-ils appropriés aux TC, covoiturage, etc. ?



POUR RÉPONDRE À CES QUESTIONS : 2 AXES D'ANALYSE :



Les résultats de l'enquête vous seront communiqués.
En fonction des résultats, des actions seront mises en place
dans le cadre du PDES.

Pour plus d'information rendez-vous sur ecomobilite.org

L'accessibilité du collège

- **Comprendre le fonctionnement de l'établissement** : horaires, services, conditions d'accueil et d'ouverture de l'établissement
- **Identifier les démarches** déjà mises en place par l'établissement
- Identifier **l'offre en mobilité** existante
- **Géolocaliser les lieux** de résidence (cf départements), les **trajets réguliers**
- **Recueillir des données** sur : l'accidentologie, les points durs
- Evaluer la **qualité et le niveau d'accessibilité** par tous les modes de transport (voiture, stationnement, vélo, marche, transport en commun)

La mobilité des collégiens & du personnel

- **Identifier les pratiques** actuelles de mobilité des élèves et salariés
- **Identifier les freins** au report modal (pts durs, freins psychologiques...)
- **Identifier des potentiels** de report modal (possession d'un vélo, accord de principe pour covoiturer...)
- Vérifier la **bonne connaissance de l'offre** en mobilité (stationnements vélo, prime transport...)

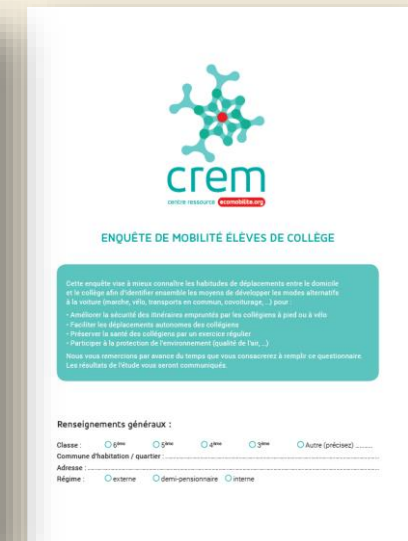
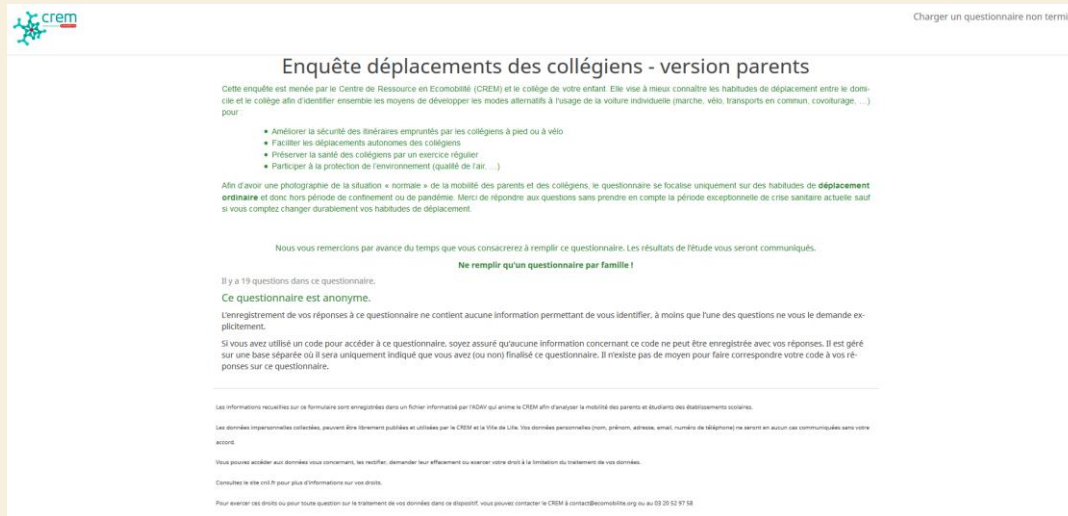
OUTILS DE DIAGNOSTIC :

- **Enquête élèves / parents / personnel** sur leurs pratiques modales ; leurs représentations et souhaits.

Action phare du diagnostic, l'enquête de mobilité parent et enfant permet d'établir un panorama précis et fiable de la mobilité

3 versions de l'enquête déplacement :

- version élève ;
- version parents ;
- version personnel.

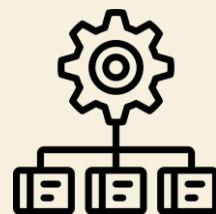


L'enquête est anonyme, aucun nom ou prénom n'est demandé, seul l'adresse mail des parents motivés pour suivre la démarche est demandée avec leurs accords.

La version papier reste disponible dans votre kit référent et sur le site du CREM [et disponible ici](#)

OUTILS DE DIAGNOSTIC :

Faire une enquête mobilité dans mon, collège, comment procéder ?



1) Faire une demande au CREM

par mail en précisant les dates d'ouverture et de clôture d'enquête et le nom de votre établissement

Faire la demande à : raphael.honorez@ecomobilite.org



2) Partager les liens de l'enquête

déplacements aux personnes visées.

(ENT, pro note, à tour de rôle dans chaque classe du collège)



3) Interpréter les résultats et les intégrer dans le diagnostic

Le CREM vous donnera les chiffres bruts, à vous de les interpréter

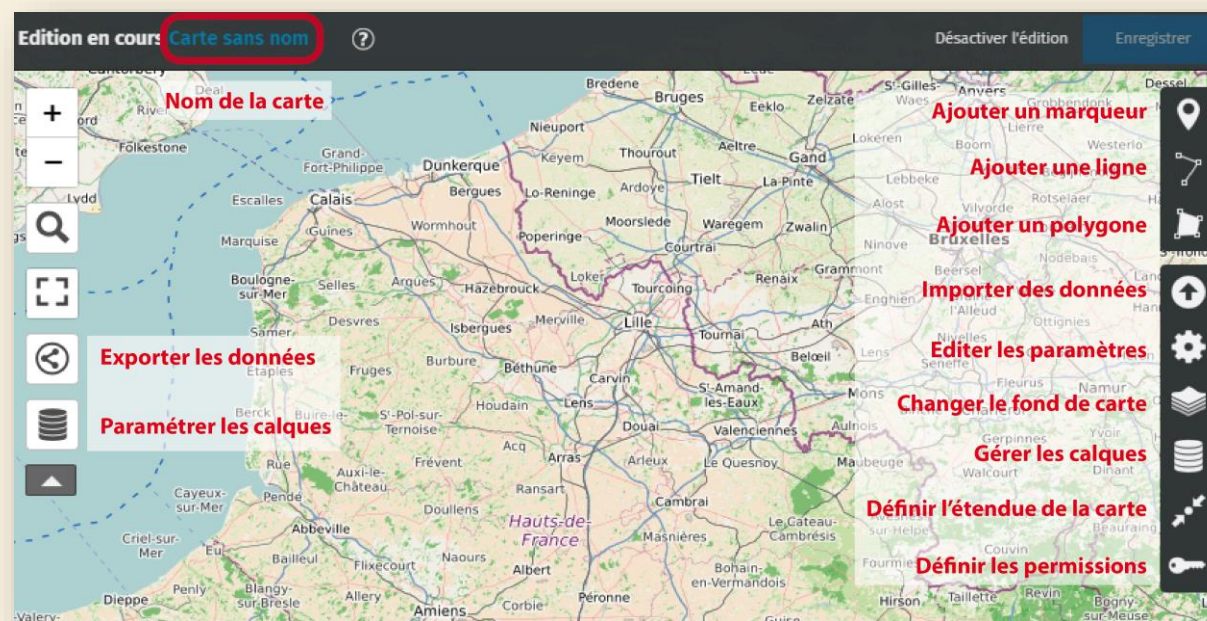
OUTILS DE DIAGNOSTIC :

Comment utiliser les outils cartographiques pour le diagnostic de mon PDES ?

UMAP <https://umap.openstreetmap.fr/fr/>

La cartographie peut être intéressante à utiliser avec les élèves lors de plusieurs étapes d'un PDES :

- Lors du diagnostic mobilité, faire ressortir les itinéraires les plus empruntés,
- Pour communiquer sur les itinéraires possibles à vélo,
- Pour améliorer l'accessibilité du collège en mobilité active,

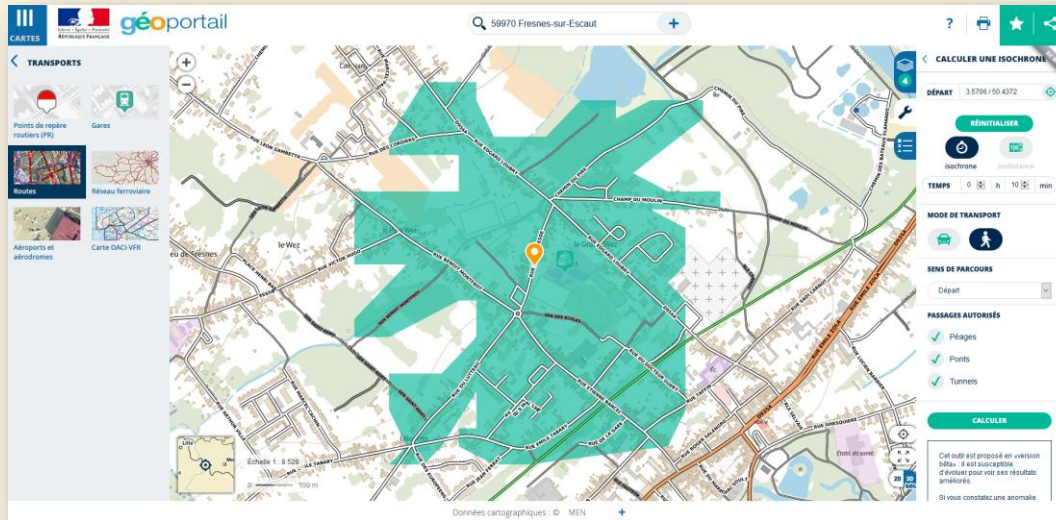


Tutoriel :

http://www.ecomobilite.org/FTP/boiteOutilsPDES/carto%20en%20coll%c3%a8ges_tuto_carte.docx

OUTILS DE DIAGNOSTIC :

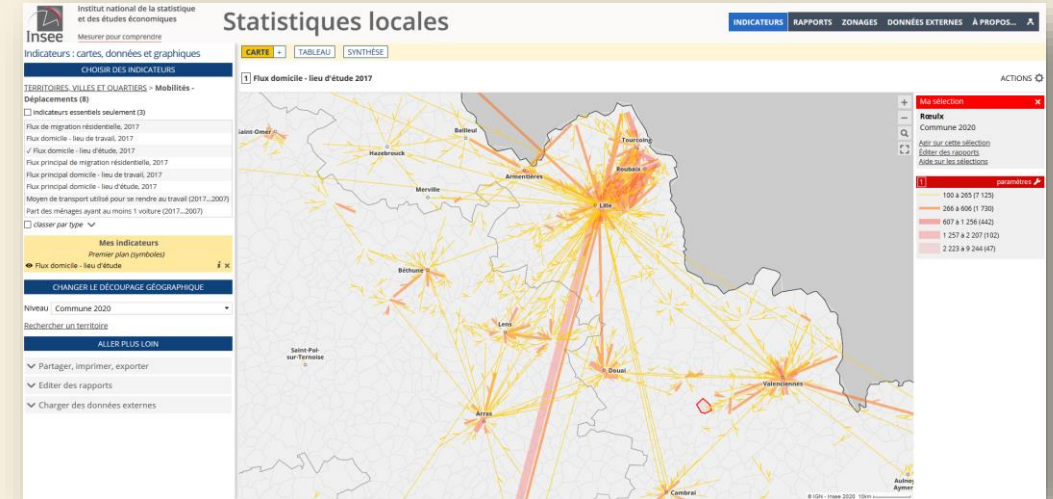
- Autres outils cartographiques :



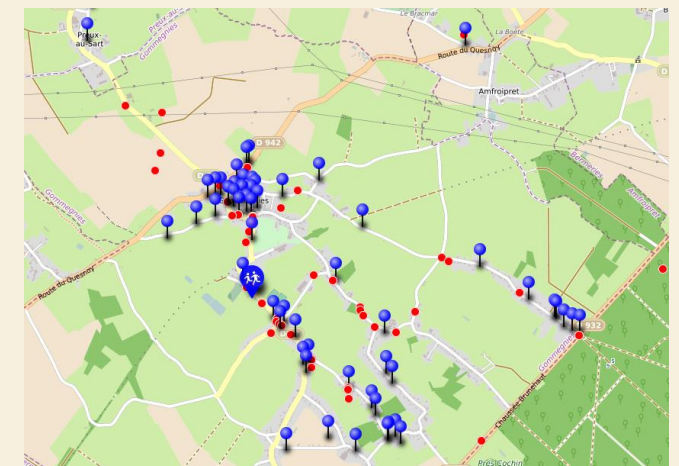
Geoportail pour les isochrones, isodistances, réseaux routiers, arrêts de transport en commun, mesurer (dans la rubrique outils).

www.geoportail.gouv.fr

Enquête PDES les élèves, parents et membres du personnel peuvent pointer sur une carte les lieux qui leur paraissent les plus dangereux puis écrire pourquoi celui-ci est dangereux. Les parents peuvent également indiquer leur adresse pour organiser des vélobus ou encore du covoiturage .



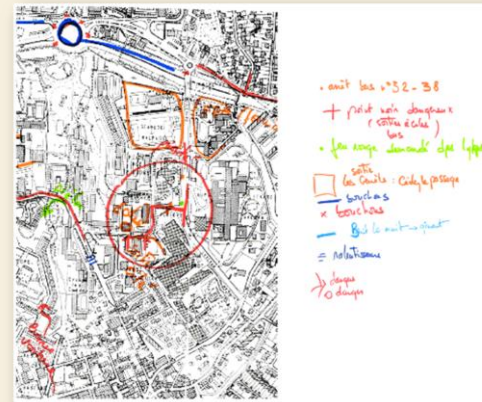
statistiques-locales.insee.fr pour les statistiques par différents niveaux géographiques (EPCI, communes, départements, ...) concernant la mobilité, la sociologie des ménages. <https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator&view=map>



OUTILS DE DIAGNOSTIC :

- **Etude sécurité routière** ; l'idée est de recueillir des données sur l'accidentologie, mais aussi de repérer les lieux les plus dangereux pour la mobilité des piétons et des cyclistes. Les balades urbaines sont un excellent moyen de sensibiliser et trouver ces points noirs. Elles sont à mener avec :

- la police ou la gendarmerie
- des parents d'élèves
- quelques élèves à pied et à vélo



INTERSECTION rue Jean Jaures / chemin du Houpiou

A l'issue de cette action, il est intéressant de réaliser ensemble un bilan sur une carte en priorisant les points les plus dangereux qui nécessiteront un travail plus ou moins important sur la voirie, la réglementation ou encore le plan de circulation.



La rue de la République est maintenant partiellement en sens unique ce qui permet un stationnement moins encombrant.



OUTILS DE DIAGNOSTIC :

- L'accidentologie :

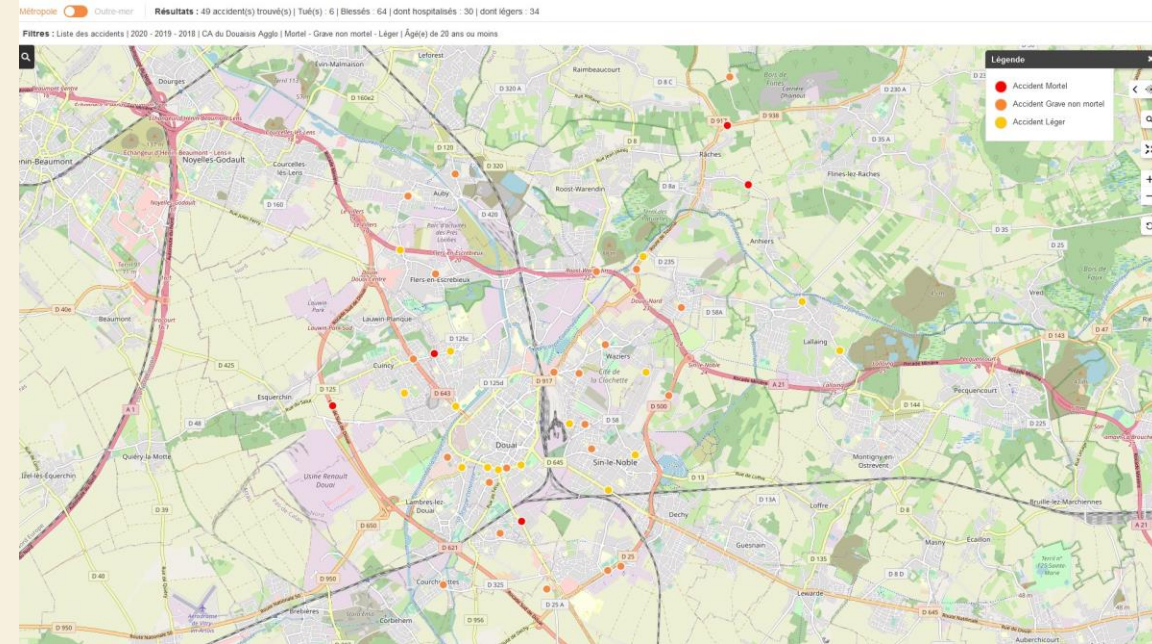
L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) propose des outils numériques sur son site :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/>

- Cartes
- Tableaux
- Graphiques

Avec la possibilité de faire des requêtes selon :

- les territoires,
- l'âge des victimes,
- le statut (piéton, 2rm, voiture, etc.)
- la gravité de l'accident
- l'année



Rechercher

Liste des accidents **Bilan des victimes**

Date: 2019

Périmètre géographique: CA du Douaisis Agglo

Gravité: Mortel

Mode de déplacement: Piéton

Rechercher

Liste des accidents **Bilan des victimes**

Jour / Nuit: Jour

Météo: Normale

Type de collision: 1 véhicule

Accident impliquant un usager: Piéton

Mode de déplacement: Piéton

Critères de création de bilan: Année

Rechercher

Filtres : Bilan des victimes | Par Tranches d'âge | 2019 | Nord | CA du Douaisis Agglo | Gravité accident : Mortel - Grave non mortel - Léger | Mode de déplacement : Piéton - EDP - EDP Moteur - Bicyclette - VAE

Bilan des victimes

Tranches d'âge	Tués(s)	Blessés	dont hospitalisés	dont légers
[0-14]	0	3	2	1
[15-29]	0	5	1	4
[30-44]	0	0	0	0
[45-59]	1	3	3	0
[60-74]	0	4	4	0
[75-89]	0	1	0	1
[90-104]	0	0	0	0
[105 ans et plus]	0	0	0	0
N/C	0	0	0	0
Total	1	16	10	6

OUTILS DE DIAGNOSTIC :

- **Grille d'analyse** de l'accessibilité du groupe scolaire (marchabilité, cyclabilité)

Faire un reportage photographique de chaque élément qui compose une rue dans un rayon de 1 à 3 km autour du collège :

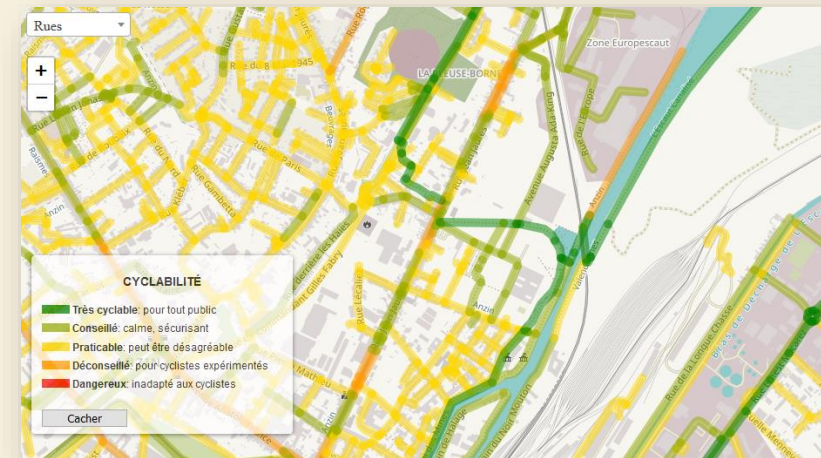
- Largeur des trottoirs
- Existence d'itinéraire cyclables
- Ambiance générale
- Sécurisation des traversées
- Éclairage
- Accessibilité PMR
- Jalonnement
- Conflits d'usages
- Etc.

Mais aussi présence d'arrêts de transport publics à proximité, de stationnement vélo, offre de transport à proximité des pôles multimodaux, etc.

Observations sur l'accessibilité à pied	
2/ accessibilité à pied de la rue	Commentaires/observations
Aménagements favorables à la marche : Zone 30, rue à accès restreint, zone de rencontre, voie piétonne	-----
Présence et qualité des aménagements spécifiques à la marche : voie piétonne, sentier piéton, voie mixte piétons/cycles	-----
Existence et continuité des trottoirs	-----
Largeur et conformité des trottoirs (1,40m sans obstacle minimum) pour personne à mobilité réduite (PMR)	-----
Revêtement des trottoirs : qualité et praticabilité	-----
Présence et qualité éclairage public	-----

Les fiches d'observation : à remplir afin de faire un état des lieux du quartier environnant dans tout les domaines concernant la mobilité

[Cliquez ici pour consulter la fiche observation](#)



La carte de cyclabilité de l'ADAV permet d'avoir une vision globale de la praticabilité des itinéraires cyclables

[Cliquez ici pour consulter les cartes de l'ADAV \(association droit au vélo\)](#)

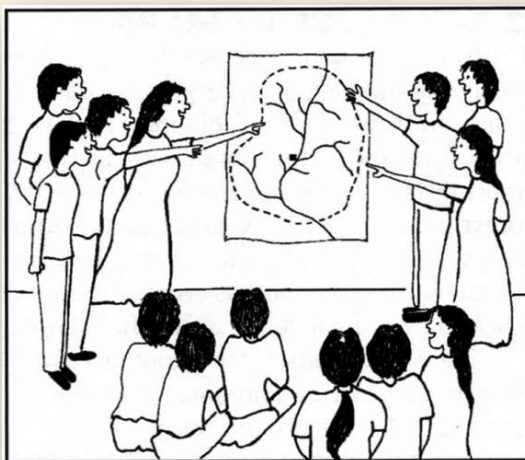
OUTILS DE DIAGNOSTIC :

- **Parcours à pied et balade urbaine** des itinéraires préalablement identifiés



Se balader sur des itinéraires prédéfinis avec une grille de lecture de l'espace public préparée afin de repérer les éléments à améliorer

[Cliquez ici pour consulter la fiche observation](#)



Se réunir et débriefer autour d'une carte ou d'un schéma afin de noter les éléments de diagnostic et de les catégoriser (transport en commun, vélo, marche, voiture, ...)



Etablir ensemble une liste des enjeux de mobilité du quartier et du collège à partir des éléments de diagnostic

A decorative graphic on the left side of the slide, consisting of a light cream-colored background with a teal wavy line that separates it from the red background.

3

&

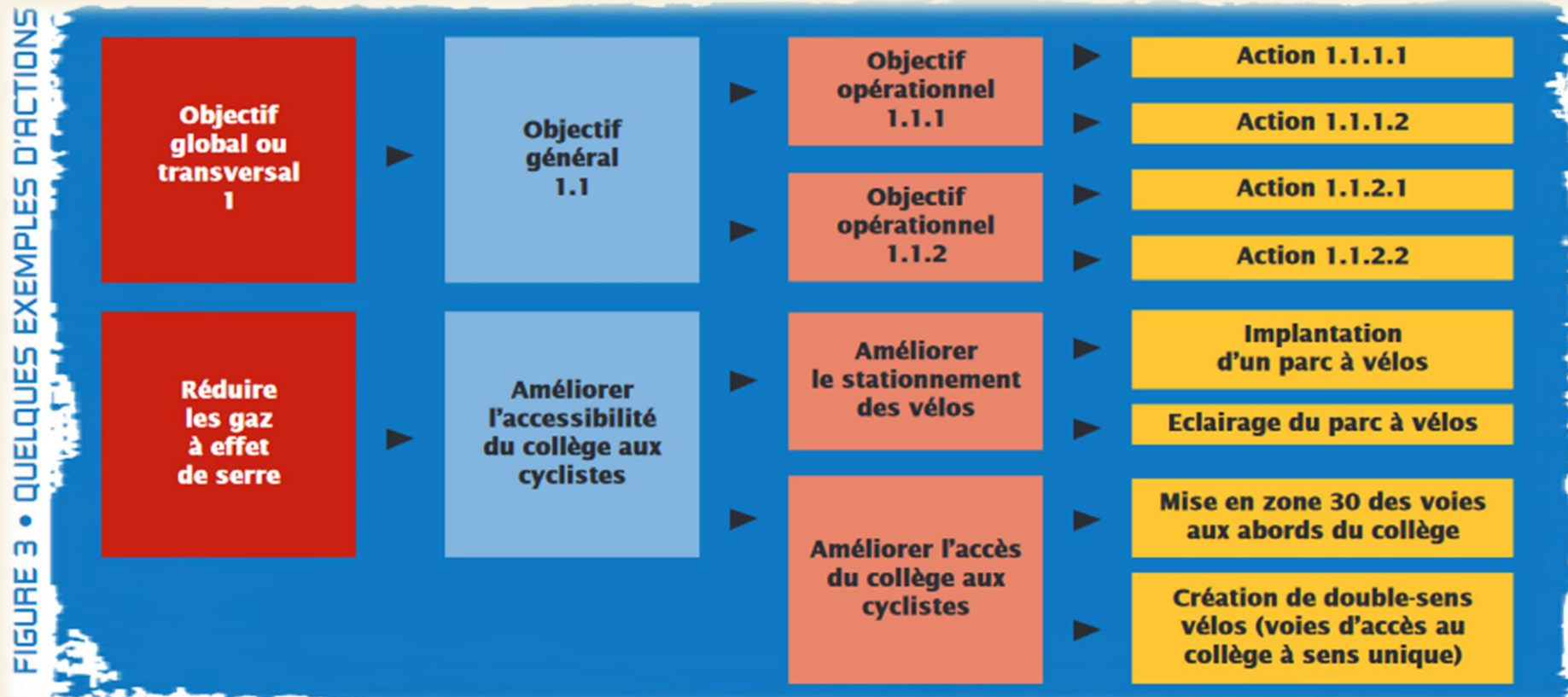
4

TROISIÈME ET QUATRIÈME ÉTAPE

PLAN D' ACTIONS & MISE EN ŒUVRE

DONNER UNE ORIENTATION AU PLAN D'ACTION

- Identifier et hiérarchiser des **objectifs**,
- Les décliner en choisissant des **actions**.



FICHES ACTIONS :

Sur chaque fiche, on doit trouver :

- Intitulé / description de l'action
- Pilote de l'action
- Situation de départ / contexte
- Public ciblé
- Objectif
- Méthodologie
- Répartition des rôles
- Ressources à mobiliser (financières, matérielles, humaines)
- Calendrier de mise en œuvre
- Type d'évaluation / critères/indicateurs

[Cliquez ici pour consulter la fiche action](#)

FICHE « ACTION MOBILITÉ » N°

INTITULÉ DE L'ACTION

Nom de l'établissement : _____

Nom du référent « mobilité » : _____

Nom du pilote de l'action (si différent du référent mobilité) : _____

Description sommaire de l'action

Intitulé de l'action <i>Donnez un nom succinct à votre action :</i>	
Situation de départ – contexte <i>Décrivez la situation de départ en précisant le besoin, le manque ou problème repérés</i>	
Public(s) ciblé(s) <i>Précisez qui est visé par l'action, qui va en bénéficier ?</i>	
Objectif général de l'action <i>Précisez le but de l'action : quels effets recherchés, quels résultats attendus ? Pourquoi menez vous cette action ?</i>	
Résumé descriptif de l'action <i>En quoi consiste l'action ?</i>	
Caractéristiques de l'action <i>Préciser les points demandés</i>	<i>Mode(s) de transport concerné(s) :</i> <i>Type d'action (aménagement/équipement, communication, pédagogie/formation, etc) :</i> <i>Mesure Interne / externe :</i>

BENCHMARK DES ACTIONS


Le plan d'actions couvre 4 grandes « catégories » de solutions :

- Des actions d'aménagement pour faciliter et sécuriser les modes actifs
- La recherche d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle : co-voiturage, transports en commun, vélobus, pédibus
- Des actions pédagogiques
- Des actions de communication

Guide des actions PDES :



Action n° 3

Intitulé de l'action	La rue scolaire
Contexte	Les abords du collège sont dangereux.
Public cible	Elèves, parents, personnel, riverains.
Objectifs	Apaiser les abords de l'établissement scolaire ; atténuer voire supprimer le sentiment d'insécurité routière ; améliorer la qualité de l'air et l'environnement sonore ; favoriser la venue en mode actifs.
Descriptif de l'action	 <p>Le principe d'une rue scolaire est de fermer à la circulation motorisée une rue desservant un établissement scolaire aux heures d'entrée et sortie de classe. Selon les cas, cela peut aller jusqu'à une piétonisation définitive.</p> <p>Concrètement, la rue scolaire est généralement matérialisée par une barrière amovible avec la présence, au moins dans les premiers temps, d'un agent municipal. Plusieurs expériences existent en région dans des rues d'écoles primaires mais cela pourrait s'imaginer aux abords de collèges.</p> <p>La décision et la matérialisation d'une rue scolaire relève des communes, mais il apparaît essentiel de communiquer en amont vers les parents d'élèves, les équipes éducatives, les riverains, les commerçants et toutes les personnes qui peuvent être impactées par ces modifications des règles de circulation. Le but de cette communication est de partager les arguments, objectifs et enjeux, mais aussi de désamorcer les potentiels conflits.</p>
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concernés(s) : Tous, mais profite majoritairement aux modes actifs Type d'action : Aménagement, équipement Mesure interne / externe : Externe Avec qui organiser cette action : La commune Moyen humains : Selon l'organisation de la rue scolaire et les caractéristiques de la rue Moyens financiers : Aucun pour le collège ; frais d'installation d'un système de fermeture de la rue pour la commune
Outils	Enquêtes de lancement et d'évaluation : à demander au CREM à contact@ecomobilite.org Plus d'informations : http://www.ecomobilite.org/spip.php?page=article&id_article=537

[Cliquez ici pour consulter le guide des actions PDES](#)

AMÉNAGEMENT

Finalités :

- Réguler le flux des usagers, principalement dans les périodes d'affluence
- Assurer la sécurité du cheminement des élèves venant à vélo ou à pied
- Remédier aux stationnements sauvages
- Inciter au ralentissement des automobilistes



Changement de priorité

Passages piétons



Radars pédagogiques



Marquage au sol

Jalonnement



Limitation de la vitesse et sécurisation des traversées

AMÉNAGEMENT

Finalités :

- Réguler le flux des usagers, principalement dans les périodes d'affluence
- Assurer la sécurité du cheminement des élèves venant à vélo ou à pied
- Remédier aux stationnements sauvages
- Inciter au ralentissement des automobilistes

Traversées cyclables



Plots automatiques



Rues scolaires



Zones de rencontre



SOLUTIONS ALTERNATIVES



Projet Vélobus
(Collège Montaigne
Poix-du-Nord)



Conduites partagées avec Cma bulle (Collège Saint-Adrien à Villeneuve d'Ascq)



Test de Vélos à Assistance Electrique pour le personnel (Université Catholique de Lille)



Challenges mobilités



SOLUTIONS ALTERNATIVES



Rue aux enfants

Challenges mobilité
(challenge collège à venir !)



ACTIONS PEDAGOGIQUES



TADAO Express dans le bassin minier



Sortie vélo et street-art
(Collège Anne Frank,
Lammersart)



Opération éclairage (Bourg-en-Bresse)



Animation Angles morts
(Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul)



Réalisation d'un plan maquette de la rue du collège
(Collège Jean Moulin, Flînes-les-Râches)

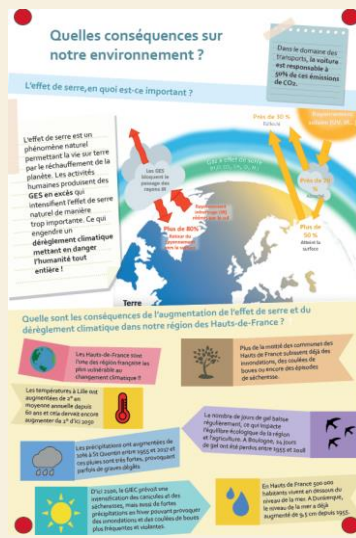
ACTIONS PEDAGOGIQUES



Exposition vélo (ADAV)



Exposition écomobilité (ADAV)



Sortie vélo (collège Lazaro Marcq-en-Baroeul)



Exercices de maniabilité pour les cyclistes

[Cliquez ici pour consulter les exposition du CREM-ADAV](#)



Intervention rouler à vélo en toute sécurité (collèges du Pas-de-Calais)



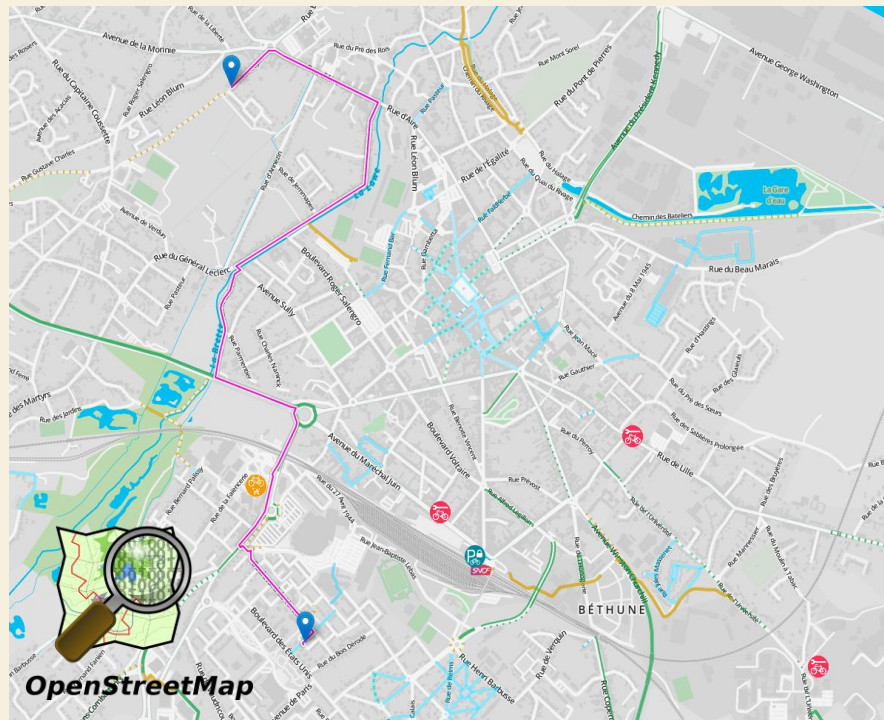
Atelier réparation (Marcq-en-Barœul)



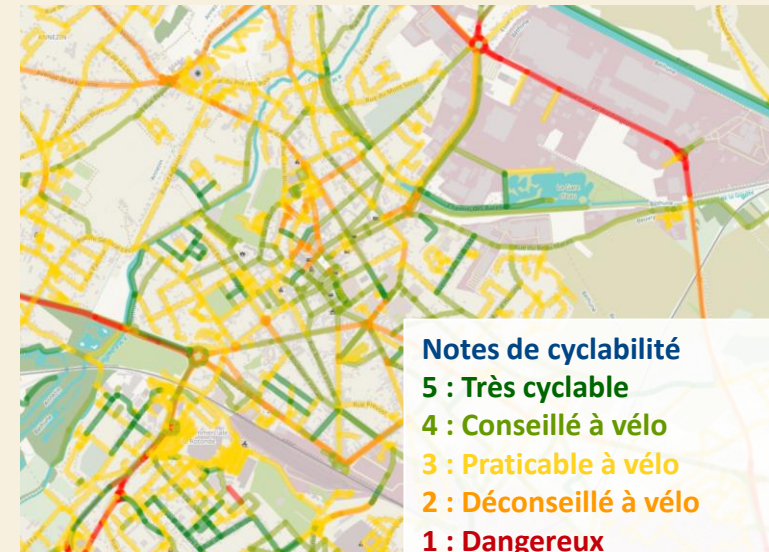
ACTIONS PEDAGOGIQUES

[Cliquez ici pour consulter les cartes de l'ADAV](#)
(association droit au vélo)

Carte des aménagements cyclables Carto.droitauvelo.org

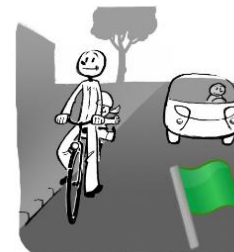


Carte de cyclabilité Cyclabilite.droitauvelo.org



Mettre en valeur des itinéraires pratiques et agréables

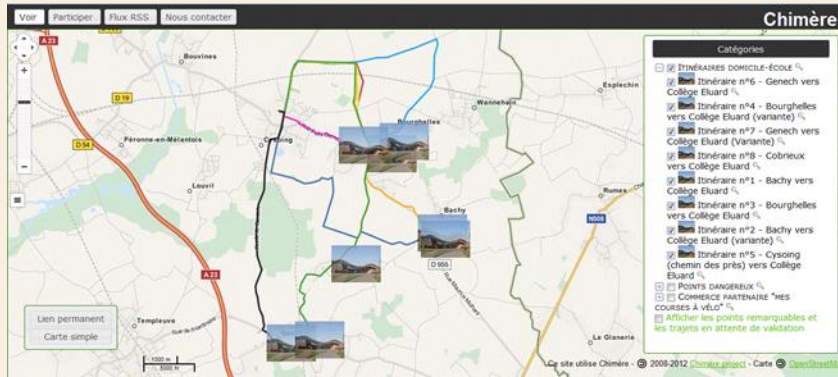
Signaler les passages difficiles et dangereux



Accessibilité à vélo :
5 : exemplaire
4 : conseillée
3 : praticable
2 : déconseillée
1 : dangereuse



COMMUNICATION



Carto « le chemin des collégiens »
(Collège Paul Eluard, Cysoing)



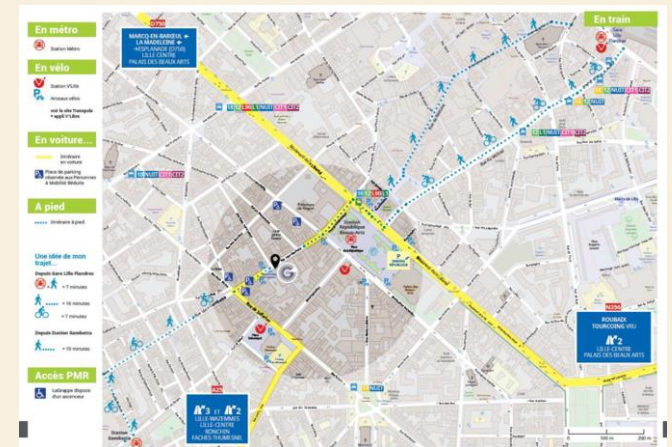
Fiche accessibilité
(Entreprise La Grappe)



Afficher la qualité de l'air sur
les écrans d'information



Remise de faux PV par le CVC
(Collège Guy Mollet, Lomme)



LES ACTEURS ASSOCIATIFS

Associations prévention routière
(Atelier de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière)

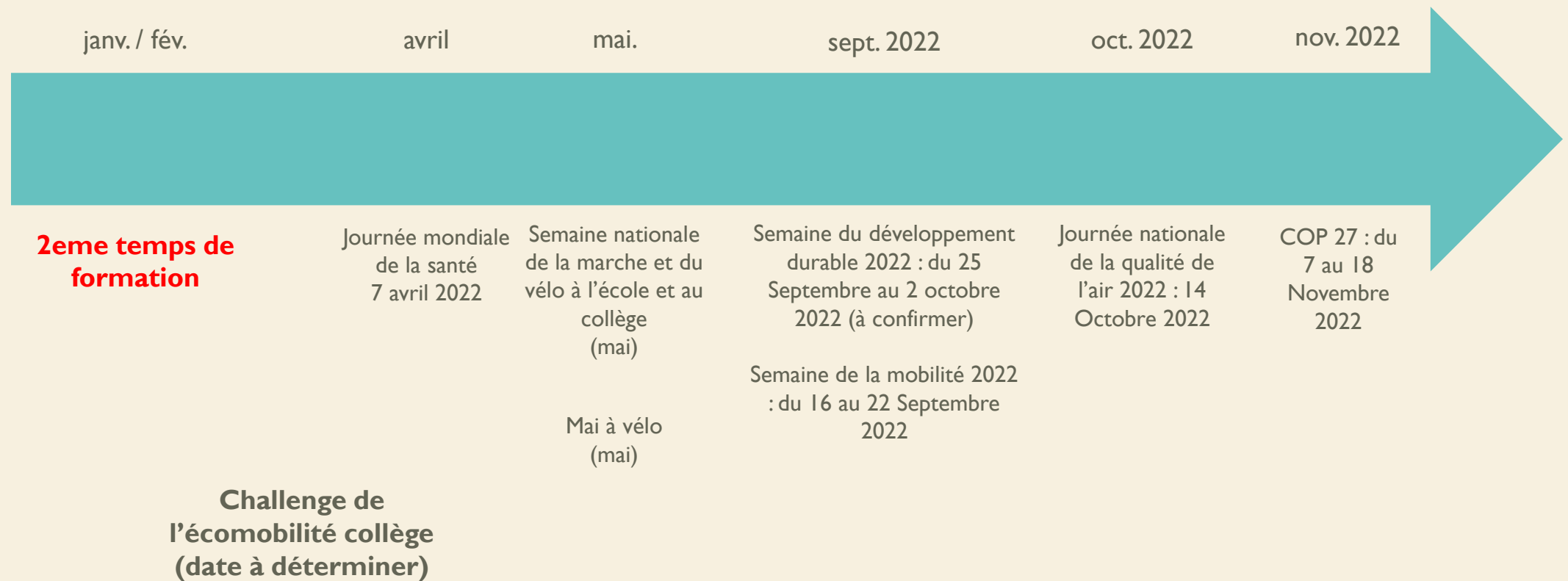


Associations locales vélo
(réparation vélo, expositions, formation pour rouler à vélo)

Autres associations :



LES TEMPS FORTS AUTOUR DE L'ÉCOMOBILITÉ





5

CINQUIÈME ÉTAPE

EVALUATION

5/ ÉVALUATION

- Suite à la démarche, nécessité d'évaluer (via indicateurs définis dans les fiches actions) afin de voir les **points positifs et négatifs** pour pouvoir **pérenniser le PDES**.
- Bilan annuel pour modifier le plan d'actions au besoin.

Modalités d'évaluation <i>Qui suit l'action ? (le pilote ou une autre personne ?)</i> <i>Comment allez-vous mesurer votre performance (outils ou ressources)?</i>	
--	--

Critères (objet de l'évaluation)	Indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs)	Niveau à atteindre (objectifs- prévision)	Niveau atteint (réalité)	Efficacité (% de réussite : réalité/prévision)
Réalizations (qu'avez-vous réalisé ?)				
Ressources (quelles ressources utilisées ?)				
Résultats (quels résultats directs mesurés ?)				
Impacts (quels effets plus larges mesurés ?)				
Pédagogie (quels acquis obtenus?)				

Suite à donner (mettre en gras le choix retenu)	Pérenniser	Améliorer	Reporter à plus tard
Enseignements (facteurs de réussite ou d'échec) et conseils pour la suite			

LE RAPPORT DREAL

Contenu des
informations
à fournir

Présentation de l'établissement

Présentation du diagnostic & des résultats de l'enquête

**Présentation du plan d'actions avec fiches actions
détaillées**

Moyens humains et financiers dédiés au PDES

Informations à transmettre à l'adresse :

ppa.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

CHRONOLOGIE D'UN PDES



Trimestre 1 Sept. => Déc.	Constitution du partenariat <ul style="list-style-type: none">- Prise de contact avec membres du comité de pilotage- Mise en place d'un premier comité de pilotage / présentation de la démarche à tous les acteurs- Préparation phase diagnostic – état des lieux
Trimestre 2 Janv. => Mars.	Diagnostic mobilité Diagnostic accessibilité, stationnement Questionnaire élèves / parents / salariés ET Elaboration du plan d'actions Analyse de l'enquête mobilité Concertation sur les résultats et axes de travail à privilégier avec le comité de pilotage Préparation du plan d'actions (possibilité d'y travailler par ateliers)
Trimestre 3 Avr. => Juin.	Validation et mise en place du plan d'actions Rédaction de fiches-actions Formalisation du PDES - Communication Début de mise en œuvre avec actions expérimentales
Chaque fin d'année scolaire	Evaluation et réajustement du plan d'actions

LES CLEFS DE RÉUSSITE



- **Créer une synergie d'acteurs autour du projet :** responsables d'établissement, enseignants, parents d'élèves.



- **Évaluer et communiquer** sur les résultats pour garantir la pérennité de la démarche.



- **Encourager** les gestionnaires à adapter l'espace public pour les modes actifs en créant des **aménagements adaptés**



- **Ne pas se limiter aux déplacements domicile-école** mais agir sur l'ensemble des déplacements liés à la vie scolaire : trajets vers la cantine, la salle de sport, visites pédagogiques, voyages d'études.



RESSOURCES

AUTRES RESSOURCES



- **Le portail de l'écomobilité scolaire**

Ce site vous permettra d'accéder à des ressources méthodologiques et pédagogiques, d'identifier des acteurs impliqués dans ces démarches, de consulter des expériences et expérimentations inspirantes : mobiscol.org

- **Le portail éducol**

C'est le site Web officiel français d'information et d'accompagnement des professionnels de l'éducation. On y trouve notamment des informations (actualités, articles, stratégies ministérielle, etc.) et du contenu pédagogique sur la thématique du développement durable : <https://eduscol.education.fr/990/l-education-aux-mobilites-actives-et-citoyennes>

- **Association Rue de l'avenir**

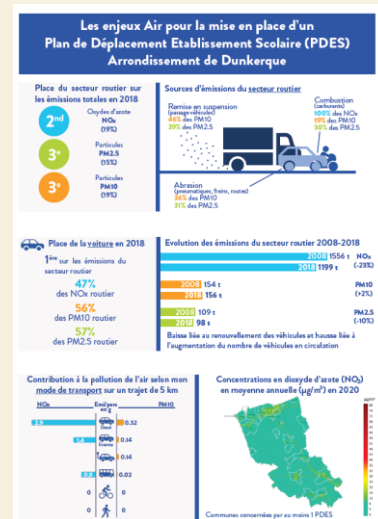
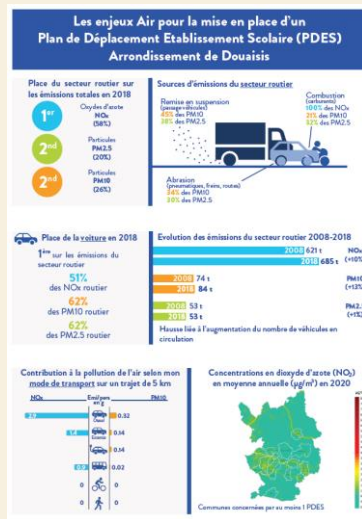
Rue de l'Avenir agit pour favoriser le développement de mesures qui visent à atteindre des objectifs d'apaisement et de mixité de la voirie grâce à la réduction de l'usage et de la vitesse des véhicules motorisés, au développement de la marche et du vélo, à la prise en compte des personnes vulnérables et à la qualité de l'espace public : <https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2020/03/Fiche6RDAEcomobiliteScolaire.pdf>

LE KIT RÉFÉRENT,

Le document qui compile toute la documentation utile pour l'élaboration d'un PDES !

<https://www.ecomobilite.org/Boite-a-outils-PDES>

- Méthodologie
- Argumentaire
- Infographies
- Ressources



SOMMAIRE DU KIT REFERENT PDES

Les documents signalés par une (*) sont également disponibles en format numérique sur <http://www.ecomobilite.org/Boite-a-outils-PDES>

[1/Synthèse Guide PDES Ademe](#)

[2/Argumentaire sur l'écocomobilité à destination des adultes \(parents et personnel\)](#)

+ Fiche « Préparer son enfant à aller seul au collège à vélo »

[3/Argumentaire sur l'écocomobilité à destination des enfants](#)

[4/Ecomobilité & programme scolaire](#)

[5/ Fiche méthodologique PDES](#)

[6/Mode d'emploi boîte à outils \(*\)](#)

[7/Exemple de déclinaisons d'objectifs pour le PA \(plan d'actions\)](#)

[8/Exemple de fiche enquête mobilité élèves \(*\)](#)

[9/Exemple de grille d'observation \(*\)](#)

[10/Exemple fiche action](#)

[11/Exemple de tableau d'évaluation pour fiche action \(*\)](#)

[12/Eléments du Rapport DREAL](#)

[13/Infographie Pollution de l'air](#)

[14/Fiche territoire qualité de l'air Atmo](#)

[15/Infographie Se déplacer Autrement](#)

[16/Fiche ressources : sitographie et bibliographie](#)



TROUVER DES FINANCEMENTS POUR MES ACTIONS

CLIQUEZ SUR LES IMAGES POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour toute action nécessitant des moyens financiers, nous vous conseillons d'en parler en comité de pilotage PDES. En effet, le comité de pilotage sert aussi à trouver une organisation permettant de mobiliser des moyens déjà existants (moyens humains, matériel, etc.).

Si toutefois vous cherchez des moyens financiers pour une action non financée par un membre du comité de pilotage, voici quelques acteurs pour vous aider :

Pour rester informé de toutes les possibilités de financement (appel à projet, animations offertes, etc.), n'oubliez pas de vous inscrire à la **newsletter PDES** :
<https://www.ecomobilité.org/La-newsletter-PDES>



ALVEOLE (programme terminé)

- Finance du stationnement vélo sécurisé



ADEME

- Appel à projet a « vélo et territoires » qui finance des études sur la thématique cyclable (pour les territoires uniquement)



La préfecture

- Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique locale de sécurité routière, la Préfecture du Nord organise un appel à projets s'inscrivant dans le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR). Les thématiques sont les suivantes : les deux-roues motorisés, les addictions (alcool, drogues), les jeunes (14-29 ans), les « distracteurs » (téléphone, GPS, vidéo...), le partage de la voirie (urbain/suburbain).



Les fondations d'assurances (Norauto, AG2R, Macif, Maif, etc.)

- Finance diverses actions de sensibilisation sur la sécurité routière, d'accompagnement des projets de mobilité innovants (vélobus au collège Montaigne de Poix-du-nord, plateforme de covoiturage) ou encore des circuits à pied ou à vélo sur une thématique particulière.



D'autres enseignes privées

- Financent ponctuellement des équipements (vélos, gilets rétro réfléchissants, casques, etc.)
- Peut sponsoriser des événements ou des remises de prix.

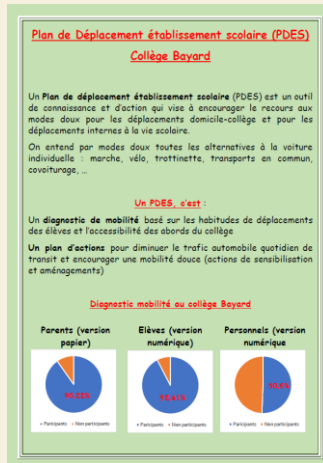
QUELQUES RÉFÉRENCES

Retrouvez des exemples de diagnostic, de rapport PDES-DREAL ou encore des études de sécurité et d'accessibilité des collèges réalisés par des référents PDES ici.



Diagnostic accessibilité Collège Bayard – Denain

Diagnostic accessibilité / résultats enquête PDES Collège Jean Macé Bruay-sur-Escaut



Fiche Action Collège Jean Macé Bruay-sur-Escaut

FICHE « ACTION MOBILITÉ » N°1	
SENSIBILISER LA POPULATION DE LA COMMUNE À L'ECOMOBILITÉ	
Nom de l'établissement :	collège Jean Macé, Bruay sur Escout
Nom du référent « mobilité » :	Mme Leroy
Nom du pilote de l'action (si différent du référent mobilité) :	en collaboration avec M. Metzels, professeur d'Histoire Géographie, et Mme Terrobin, Principale adjointe du collège
Description de l'action	
Institution de l'action :	Articles dans le journal local « Le vic Bruaisien » - février 2022
Situation de départ :	Mise en route du PDES : phase de diagnostic ; constitution d'un comité de pilotage avec recherche de partenaires.
Public(s) cibler(s) :	Les citoyens de la commune
Objectif général de l'action :	Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs de la commune (parents, les collèges) concernés de leur point de vue, à l'échelle du collège et de la commune. Favoriser les échanges et le lien avec les familles Bruaisiennes. Partager les actions des quadruplés avec l'ensemble de la communauté éducative du collège.
Résumé descriptif de l'action :	Présentation de l'action des quadruplés dans le journal de la commune - présentation du PDES
Caractéristiques de l'action :	Initiative Mairie-Territoire. Principale adjointe en charge des élus délégués ; Mme Leroy, référente PDES ; de deux articles de journaux, en relation avec le service « communication » de la Mairie, pour les affiches, le site en page et la newsletter.
Collèges participants à la mise en œuvre :	Quadruplés , une partie travaillant sur des projets liés à l'environnement proche ; les 4 ^{èmes} et les 5 ^{èmes} ont travaillé sur l'analyse des questionnaires remplis par tous les collégiens sur leurs modes de déplacement, puis ont créé toutes ces fiches selon les secteurs d'habitation des élèves.
Résultat de l'action :	http://www.bruay-sur-escout.fr/medias/Public/Bruay-sur-escout/Quadruplés/2022/20_2022_04_20220401.pdf une double page dans le journal de la commune, pages 14/15

Bilan PDES (DREAL) Collège Lavoisier FERRIERE LA GRANDE



Résultats enquête PDES Collège Bayard Denain

Des témoignages vidéo de référent PDES sont à retrouver ici

QUESTIONS

**PETIT QUIZZ
EN DIRECT VISIO**

[KAHOOT.IT](https://kahoot.it)

**CLÔTURE DE
LA PREMIÈRE
FORMATION**

**SONIA LALOY AUX
ACADÉMIE DE LILLE**

Merci de votre attention

Contact du formateur :

Raphaël HONOREZ
Chargé de mission PDES - Crem
5 rue Jules de Vicq
59 800 LILLE
Tél : 03 20 52 97 58
site ADAV : www.droitauvelo.org
site Crem: www.ecomobilite.org



Ma boîte à outils :

<http://www.ecomobilite.org/Boite-a-outils-PDES>

Newsletter PDES :

<https://www.ecomobilite.org/La-newsletter-PDES>